

WeBinAirE



Synergîle RBD
Pôle d'innovation de la Guadeloupe
RÉSEAU BÂTIMENT DURABLE

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?



29 AVRIL 2021

10h30-12h00

ZOOM et Live Facebook Synergîle

INVITÉS



- **Présentation du Réseau Bâtiment Durable de Synergîle**
- **Présentation du projet GREENVILLE et retour d'expérience du RUDG/CAUE de La Guadeloupe**
- **Présentation de 2 projets réalisés par Atelier 13 Architectes**
- **Présentation d'essences de végétaux locaux adaptés à notre contexte par Atelier ESQIS BE Paysagiste**

Avec nos partenaires :



Direction
de l'Urbanisme, de l'Aménagement et du Logement



WeBinAirE

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?



ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Quels impacts sur les bâtiments ?

INVITÉS

- I. Présentation du pôle d'innovation SYNERGÎLE et du département Réseau Bâtiment Durable
- II. Présentation du projet GREENVille et retours d'expérience sur la végétalisation du bâti
- III. Retour d'expérience sur deux projets intégrant la végétalisation dans la conception architecturale
- IV. Présentation des essences adaptées à notre contexte local dans la mise en œuvre de la végétalisation du cadre bâti



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?



Présentation du pôle d'innovation SYNERGÎLE et du département RBD

Noms :

Anne-Laure FRENET / Anthony BILHAUT

Fonction :

Chargés de mission Réseau Bâtiment Durable

Organisme :

Le pôle d'innovation SYNERGÎLE



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

Qui sommes-nous ?

Le pôle d'innovation SYNERGÎLE, spécialisé dans la transition énergétique et écologique, est une interface entre les sphères techniques, scientifiques et institutionnelles. Véritable organisation frontière, le pôle constitue un catalyseur pour le développement du potentiel d'innovation des entreprises et des acteurs du territoire.

Le pôle mobilise les entreprises qu'elles soient petites ou grandes, les réseaux de chercheurs et d'acteurs territoriaux dans le but de les accompagner dans leur démarche d'adaptations énergétique, écologique et d'innovation. Synergile recherche et diffuse un ensemble de solutions techniques, organisationnelles et financières adaptées aux besoins de ses adhérents et favorise leur participation à des projets de recherche.

Le pôle d'innovation est constitué de 6 départements :

- L'Ingénierie de l'innovation énergie et matériaux (INNOV) ;
- L'Observatoire Régional de l'Energie et du Climat (OREC) ;
- L'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) ;
- L'Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie circulaire (ORDEC) ;
- Guadeloupe Mobilité Durable (GMD) ;
- Le Réseau Bâtiment Durable (RBD).



Le pôle d'innovation SYNERGÎLE

Nos départements



Ingénierie de l'innovation

Mission soutenue par :
La Région Guadeloupe, la Dicccte, CAPENERGIES,
QUALITROPIC, la SARA, l'AFD, l'UNION EUROPEENNE



Réseau Bâtiment Durable

Mission soutenue par :
La Région Guadeloupe, la DEAL,
l'ADEME, le CAUE, CROAG,
ECOCO2, EDF, l'AFD



Guadeloupe Mobilité
Durable

Mission soutenue par :
La Région Guadeloupe, la DEAL,
l'ADEME, l'AVERE FRANCE, EDF,
le GROUPE LORET, la SARA, l'AFD, la STAC



Observatoire Régional
de l'Energie et du Climat

Mission soutenue par :
La Région Guadeloupe, la DEAL,
l'ADEME, EDF SEL la SARA, Le SYMEC,
METEO-FRANCE, ALBIOMA, l'AFD



Ecologie
Industrielle et Territoriale

Mission soutenue par :
La Région Guadeloupe, la DEAL, la DICCCTE,
l'ADEME, le Grand Port Maritime de la Guadeloupe,
la SARA, CARDEL, l'AMPI, ALBIOMA, l'INRAE, l'AFD



Observatoire Régional
des Déchets et
de l'Economie Circulaire

Mission soutenue par :
La Région Guadeloupe, la DEAL,
l'ADEME, l'AFD

Les partenaires des départements participent à l'orientation stratégique des actions menées par les départements et participent à leur financement.



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



ecoCO₂
Demande de sans à l'énergie 2



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

Le pôle d'innovation SYNERGÎLE

Le pôle d'innovation

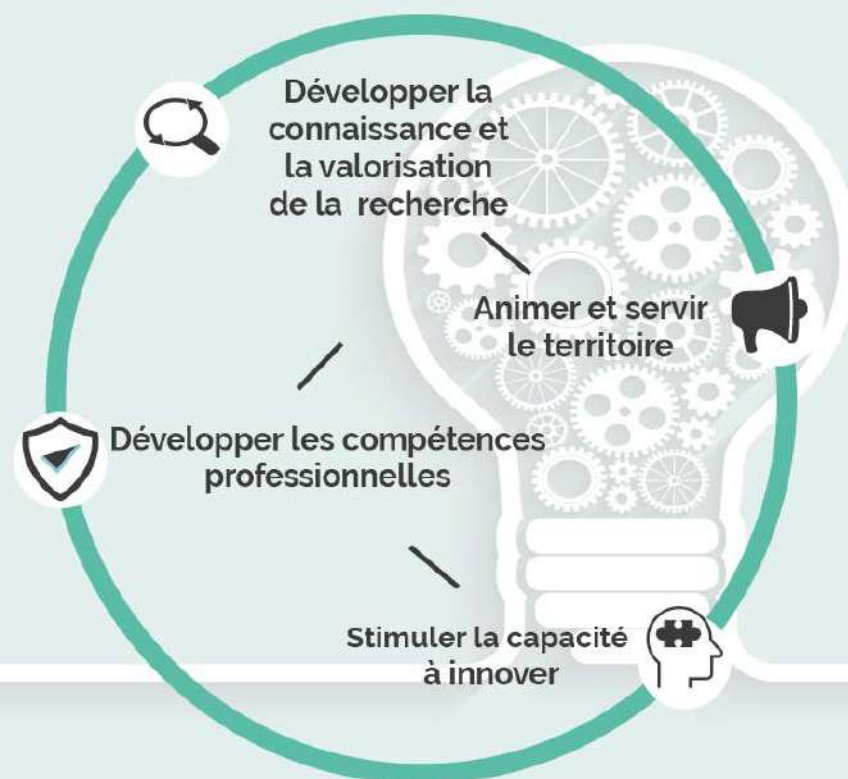
Synergile : 14 ans au service de l'innovation en Guadeloupe !

Le pôle est partenaire des pôles de compétitivité Capénergies et Qualitropic. Son statut est celui d'une association loi 1901 à but non lucratif. Le pôle compte une soixantaine d'adhérents, basés ou ayant des activités en Guadeloupe, Martinique ou Guyane, et en rapport avec ses compétences. Synergile est soutenu financièrement par : ses adhérents, la Région Guadeloupe et des organismes de l'Etat, tels que l'agence de la transition écologique (ADEME).

Adhérer au pôle c'est :

- Intégrer une communauté d'excellence
- Etre accompagné pour le montage de projets individuels ou collaboratifs
- Développer des partenariats d'innovation
- Valoriser les retombées de vos projets via un plan d'actions de communication
- Former les équipes des adhérents aux évolutions techniques et réglementaires
- Bénéficier d'un espace d'échanges et de travail au coeur de la zone économique de Jarry

LA ROUE DE L'INNOVATION



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

Le Réseau Bâtiment Durable



Le réseau Bâtiment Durable a pour objectif de faciliter la mutation des pratiques de l'ensemble des professionnels de la construction et de l'aménagement face aux défis énergétiques et environnementaux.



Anthony BILHAUT

Chargé de mission RBD

0690 05 22 99
anthony.bilhaut@synergile.fr



Anne-Laure FRENET

Chargée de mission SEIZE

0690 05 28 67
annelaure.frenet@synergile.fr

Mission soutenue par



PRÉFET
DE LA RÉGION
QUADELOUPE

Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



971
Guadeloupe
c.a.u.e
Comité d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement

eco CO₂
Commissariat de l'énergie



Présentation du département Réseau Bâtiment Durable

ENJEU

Favoriser la transition environnementale et énergétique du patrimoine bâti en Guadeloupe

OBJECTIFS

- Faire **émerger des solutions innovantes** permettant d'améliorer la Qualité Environnement des Bâtiments en Guadeloupe
- **Accompagner les différents acteurs** dans leurs démarches de transition environnementale et énergétique
- **Sensibiliser** les différents acteurs aux **nouveaux enjeux et réglementations** inhérents aux bâtiments, spécifiquement en milieu tropical et insulaire

MOYENS

- Les partenaires et le Comité de Pilotage du département RBD
- Le Centre de Ressources Documentaires
- 2 chargés de mission RBD

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

Présentation du département Réseau Bâtiment Durable

Développer la connaissance et la valorisation de la recherche

Construire un centre de ressources techniques (fond documentaire, base de données en ligne).

Travailler en synergie avec les autres centres de ressources régionaux pour mutualiser les connaissances.

Porter et suivre des études et prospectives : Dynamique de la construction et de la rénovation, Matériaux géo et biosourcés...

Animer et servir le territoire

Communiquer et diffuser l'information sur la Qualité environnementale du bâti.

Sensibiliser et informer la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage aux enjeux de la qualité environnementale.

Apporter des informations, conseils et outils pour la mise en œuvre de bâtiments à faibles impacts environnementaux.

Mise en relation des professionnels du bâtiment, animer un réseau d'échanges, autour d'opérations exemplaires.

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

Présentation du département Réseau Bâtiment Durable

Stimuler la capacité à innover

Réaliser un concours autour des thématiques du Bâtiment Durable

L'accompagnement technique aux entreprises pour mieux appréhender la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies renouvelables, la rénovation et la construction durable : Maîtrise de la demande en énergie du bâtiment, développement des ENR à l'échelle du bâtiment et / ou du quartier, construction durable.

L'innovation : appuyer les entreprises à rechercher et mettre en œuvre de nouvelles solutions technologiques, comportementales, organisationnelles visant à déployer la maîtrise de la demande d'énergie dans les bâtiments et l'utilisation de matériaux durables et biosourcés.

Développer les compétences professionnelles

Mettre en œuvre des formations, adaptées aux besoins des professionnels, sur les sujets de l'efficacité énergétique et du bâtiment durable

Déployer le programme SEIZE sur le territoire de la Guadeloupe

Sensibilisation des structures professionnelles du territoire à la transition énergétique et accompagnement à la maîtrise de leurs consommations d'énergie.



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?



Synergîle

Pôle d'innovation de la Guadeloupe



971

Guadeloupe

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Présentation du projet GREENVille et retours d'expérience sur la végétalisation du bâti

Nom : Axel GRAVA
Fonction : animateur du Réseau d'Urbanisme Durable
Organisme : RUDG / CAUE

Nom : Sonia JOSEPH
Fonction : chargée de mission Environnement
Organisme : RUDG / CAUE

➤ Qu'est ce que le RUDG ?

Le Réseau d'Urbanisme Durable de la Guadeloupe (RUDG) :

- Désignation: Service de proximité porté par CAUE, ADEME, CNFPT, Région, Département, DEAL
- Objet: Promotion des **bonnes pratiques** en aménagement et planification
- Cibles: Ingénierie institutionnelle, professionnelle et citoyenne
- Mission: 4 missions phares →

MUTUALISER

les savoirs et les savoir-faire relatifs à l'urbanisme durable en Guadeloupe.

INFORMER ET FORMER

les acteurs pour faire progresser leur niveau d'exigence et leurs pratiques professionnelles sur les questions liées à l'aménagement urbain durable.

FAVORISER LA MISE EN RELATION

entre acteurs de Guadeloupe et la coopération avec des experts de la Caraïbe, de l'Hexagone et d'ailleurs.

PROMOUVOIR

les démarches et initiatives exemplaires d'ici et d'ailleurs, pour favoriser la mise en œuvre de solutions concrètes.

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

RUDG – Champs d'action

➤ Quels sont les champs d'action du RUDG ?

Organisation d'actions de formation et d'information

- Séminaire CUAD18 (230 participants), Séminaire EAUR19 (90 participants)

Accompagnement de projets propres

- Suivi, accompagnement des 21 AEU-AUD (12 lauréats en 2017) > RTAUD19

Accompagnement de projets partenariaux

- Initiative et co-animation du projet GREENville
- Suivi du bilan à mi-parcours du SAR et du SRCE-SRPNB (Région)
- Contribution « Charte ZAE », « Séminaire ORT » (DéAL), « RdvCave » (CAUE)...

Communication

- Administration du site et des outils web associés (Twitter)



The image shows a screenshot of the RUDG website and its Twitter profile. The website header includes the RUDG logo and navigation links: ACCUEIL, LE RÉSEAU, ACTUALITÉS, RESSOURCES, and NOUS CONTACTER. Below the header is a large banner for the 'RÉSEAU D'URBANISME DURABLE' with text about its mission and a 'LIRE LA SUITE' button. The Twitter profile section shows the RUDG logo, the name 'Urbanisme Guadeloupe' with handle '@RUD_GP', and a bio: 'Le Réseau d'Urbanisme Durable de la Guadeloupe (RUDG) : Promouvoir et relayer l'exemplarité environnementale dans la planification et l'aménagement'. It also includes a 'Traduire la biographie' link, location 'Guadeloupe', website 'urbanismeguadeloupe.fr', and follower counts: 594 abonnements and 681 abonnés.

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

RUDG - Outils

➤ Quels outils pour favoriser un urbanisme durable ?

L'Approche Urbaine Durable (AUD&EQ):

- **Méthodologie** de projet territorial en **planification** (SCOT, PLU, SAR) ou en **aménagement** (ZAC, lotissements, ZAE...) favorisant l'**expérimentation**
- Facilitatrice de la prise en compte des **enjeux environnementaux** (climat, biodiversité, eau ...)
- Approche **transversale** s'appuyant sur **plusieurs facteurs** (MOA, AMO, MOE, MUs ...) et instances d'animation (COPIL, COTECH, ateliers, réunions publiques)
- **8 collectivités** concernées en Guadeloupe
- **21 AUD** au total



Dans le cadre du projet de restructuration
du quartier de Calebassier,
l'Agence des 50 pas géométriques
et la ville de Basse-Terre

vous invitent à une réunion publique
pour définir avec vous,
les priorités environnementales du quartier

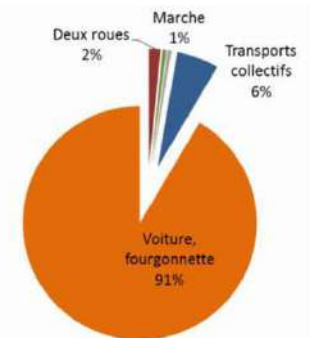


Figure 4 : Répartition modale des flux domicile-travail entre la CANGT et l'extérieur en 2012 – Source : PDU CANGT 2016



Quels impacts sur les bâtiments ?

➤ Retex 1 : AUD Saint Jean (Petit Bourg) : *De l'application de la loi ...*

- Enjeu « Biodiversité »: Objectif 1 -> Préserver l'identité PBO, Poumon vert > **Coefficient de biotope** fixé entre 0,3 et 0,5
- Enjeu « Biodiversité »: Objectif. 2 -> Préserver le **potentiel écologique** du site > Scénario 2 : Au moins 100% des essences d'espaces publics locales (...) et 0% sont invasives / 100% des espaces publics en gestion écologique
- Enjeu « Eau »: Objectif 3 -> Scénario 1 : création d'**espaces aériens inondables et appropriables** par les usagers (Parcs vallonnés, terrain de sport...) / Scénario 2: Scénario 1 + **Bassin de stockage** enterré limitant le débit de fuite des ravines
- Enjeu « Mobilité »: Enjeu: Favoriser les **modes actifs**

Prérequis : Réaliser une étude écologique à l'échelle macro (ville) & micro (quartier) identifiant les espèces remarquables.



« La vue est imprenable et bien dégagée depuis la démolition de l'ancienne STEP »

« Je vois bien une promenade le long de la rivière qui permettrait de connecter le quartier au Centre Bourg, ombragée par les arbres. Les vélos pourraient également y circuler notamment ceux des enfants. »

« Des moyens naturels peuvent permettre de limiter le risque d'inondation et de remontée d'humidité. »

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Aménagement paysager et AUD

Quels impacts sur les bâtiments ?

➤ Retex 2 : AUD Cœur de Grippon (Morne à l'Eau) ... à la recherche d'innovation ...

Une labélisation HQE de l'Eco Quartier venant rationaliser un faisceau d'actions touchant au paysage:

- Une **modélisation** ayant mis en évidence un **ensoleillement des voiries** qui, rapporté à la végétation et aux masques d'ombrage, renseigne sur la planification des travaux d'accessibilité, le gabarit des VRD et les choix (implantation, essences, emprise...) du végétal.
- **3 labels thématiques:** « NF HQE 2015 » & « NF HQE Habitat » (tertiaire et habitat) , « BiodiverCity » (biodiversité) et « HS2 » (haute sécurité santé, destiné aux seniors) ayant chacun un volet concernant le paysage
- **Diverses actions** propres à l'AUD ou connexes, portées par la commune ou l'agglomération et relevant du paysage et de la biodiversité



Cadre réglementaire (PLU) et méthodologique (dossier) en main, les aménagements paysagers voient, peu à peu, le jour

Quels impacts sur les bâtiments ?

➤ Retex 3 : AUD Anse Caraïbe (Pointe Noire) > ... jusqu'à l'expérimentation

Triplement expérimentale (AUD+ex-OCEAN+ZMGVH), la requalification d'Anse Caraïbe, augure de beaux aménagements intégrant:

- L'aspect « Risque » > Plage rejointe par des ravines, berges et arrières plages habitées ou/et artificialisées
- L'aspect « Biodiversité » > Zone de ponte de tortue vs au début du projet un élevage porcin en arrière plage
- L'aspect « Patrimonial » > Pointe Noire Capitale guadeloupéenne du Bois + charte PNG en termes d'équipements et de mobilier
- L'aspect « Economique » > Activités actuelles et nombreux projets (8), essentiellement nautiques

COUPES



***L'AUD Anse Caraïbe**
(Ville de Pointe Noire+
Agence des 50 Pas)
dirigée par le BET URBIS,
la MOE urbaine planche
actuellement sur des
scenarii d'aménagement
promettant de faire la
part belle aux **essences**
endogènes et à
l'architecture vernaculaire*

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Aménagement paysager et AUD

Quels impacts sur les bâtiments ?

➤ Retex 4 : La méthodologie MVPC à Marie Galante

- Un canevas, clef en main, d'embellissement et de mise en valeur du patrimoine des communes



ANALYSES ET PROPOSITIONS

➤ Panorama historique : Les espaces urbains patrimoniaux

- ✓ **Rue Furcie Tirolien et place de l'Eglise**
Présente du point de vue du bâti et des activités un « mix » des typologies fonctionnelles. On y retrouve :
 - **La fonction religieuse** (église dont l'immuable implantation date du XVIII^e siècle).
 - **La fonction administrative** (géôl de 1843).
 - **La fonction économique** (marché, commerces divers).
 - **La fonction habitat** entremêlant différentes typologies de constructions : maison Tirolien; maisons Jeangoudoux) et les petites cases créoles formant l'armature urbaine du bourg.



CONTEXTE ET OBJECTIF

➤ Objectif opérationnel

- ✓ **Améliorer l'image du centre-bourg de Grand-Bourg** par la qualité de l'accueil pour des résidents et des touristes.
- ✓ **Embellir les vitrines**, les devantures et les abords des locaux d'activités commerciales, artisanales, de services et touristiques.

➤ Accompagnement du CAUE

- ✓ **Réaliser** une étude relative à la définition de l'identité culturelle, patrimoniale de l'architecture et paysagère sur un périmètre défini.
- ✓ **Réaliser** une charte chromatique.
- ✓ **Conseiller** pour la mise en valeur des façades et l'embellissement du cadre de vie.

ANALYSES ET PROPOSITIONS

➤ Diagnostic urbain et paysager : Espèces identitaires

- ✓ D'une manière générale, il ressort de cette analyse 4 espèces fortement représentatives de l'identité végétale de Grand-Bourg

l'**Amandier** (*Terminalia catappa*), le **Saman** (*Samanea saman*), le **Sablier** (*Hura crepitans*) et le **Mahogany petites feuilles** (*Swietenia mahoganii*).

L'Amandier



Le Saman



Le Sablier



Le mahogany petite feuilles

METHODE ET MOYENS

➤ Approche méthodologique proposer en 2 phases

Phase 1

- ✓ Etape 1 : **Elaboration d'un pré inventaire** dans les centres bourgs du territoire marie-galantain.

Phase 2

- ✓ Etape 2 : **Conception et mise en oeuvre d'outils méthodologiques** permettant la caractérisation, la définition de l'identité architecturale et paysagère des centres bourgs pour la commune de Grand-Bourg.
- ✓ Etape 3 : **Formulation de propositions pour la mise en valeur** des périmètres concernés sélectionnés.

PERSPECTIVES

➤ Propositions pour la rue Furcie Tirolien



Après



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

Différentes manières de végétaliser le bâtiment

- La toiture - Les murs et façades
- L'intérieur du bâtiment
- Les abords du bâtiment
- Le paysage



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

Les abords du bâti - Aménagement en faveur de la biodiversité

- Espaces type pelouse, pelouse fleurie,
- Prairies
- Diversification et stratification végétales
- Des murets
- Tonnelles et pergolas
- Parking végétalisé
- Jardins créole urbain ou péri-urbain
- Des points d'eau
- Des zones d'accueil de la biodiversité (Nichoirs, abris à chauve souris, etc..)



Crédit photo @ CAUE

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

Et la gestion des espaces végétalisés?

- Des pratiques pas toujours dans les règles de l'art!
 - Pas de plan de gestion
 - Utilisation de produits phytosanitaires
 - Etat écologique des cours d'eau est mauvais (pollution..)
 - Mauvaise taille ou plantation des arbres
 - Perception du public: flore spontanée mal perçue razié, béton – propreté...
 - Mauvaise gestion des EEE
 - Etat sanitaire des plantes pas toujours maîtrisé
 - Forte présence de minéralisation
 - La tonte engendre nuisances sonores et coût en carburants.



Crédit photo © DLR © CNRS

Quels impacts sur les bâtiments ?

- **Un constat à partir du terrain:**

- CNFPT:

- « Les difficultés sont remontées par différents Directeur des Services Techniques en terme de formation sur la gestion écologique des espaces verts publics »*

- Absence de plan de gestion au niveau des communes.*

- CAUE:

- « De nombreux outils existent, mais sur le terrain, nous observons un décalage dans l'application de bonnes pratiques écologiques des espaces verts (techniques d'élagage, entretiens des parking végétalisés...) »*

- Il faut renforcer la mise en œuvre sur le terrain.*

- **Un contexte local en pleine mutation:**

- Morne à l'eau élu « Meilleure petite ville pour la biodiversité en 2018

- Lancement de la démarche Territoire Engagée pour la Nature (TEN)

- **En 2018, L'AFB lance un appel à projet:**

- « Initiatives pour la reconquête de la biodiversité dans les outre-mer ».*

- CAUE et Plante & cité lauréat pour le projet GREEN-VILLE.*

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

Enquêtes: les freins et leviers à la mise en place d'une gestion écologique

Pas de formation

Disponibilité des
espaces en pépinières

Manque de
financement

Problème de
domanialité (rôle et
responsabilité..)

Ce n'est pas une priorité
(sargasse, eau, hôpital..)

Pas de politique
publique ou de vision
partagée des espaces
verts en ville

Béton + propre
Razié= sale

Forte attente de la
population

Jardins partagés en ville
– souveraineté
alimentaire – Rimèd
razié

Forte dynamique
associative

Politique biodiversité
(ARB, SRPNB...)

Lauréat TEN, Capital
de la biodiversité

Tous les services
écosystémiques...

Bien être

Développement de
zones piétonnes

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Présentation des livrables

Quels impacts sur les bâtiments ?



Fiches DEAL



Fiches CANGT



Autres ressources
(77 ref. Zotero)

Enquêtes

1. Analyse de l'existant
2. Valorisation des références
3. Identification des complémentarités
4. Conception des livrables

Entretiens

Critères de
gestion
écologique

Grille
d'auto-
évaluation

Fiches
techniques

Vidéos

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Valoriser des références

Quels impacts sur les bâtiments ?



Fiches DEAL

- LIEN: [site de la DEAL](#)

- LIEN: [site CANGT](#)



Fiches CANGT

- 2 fiches d'introductions,
 - Livret 1: Comment planter en ville ? (12 fiches)
 - Ex: [Créer une trame verte support des continuités écologiques](#)
 - Livret 2: Typologie des sites urbains à aménager (10 fiches)
 - Ex: [Les abords des bâtiments](#)
 - Livret 3: La gestion du patrimoine végétal en ville (7 fiches)
 - Ex: [Le savoir-faire technique pour la taille des arbres](#)
 - Livret 4: La réglementation de l'urbanisme vis-à-vis du végétal (en attente)
 - Livret 5: Fiche de conclusion (1 fiche)
-
- 9 fiches:
 - [Gestion différenciée,](#)
 - Désherbage solutions alternatives,
 - Protection et entretien,
 - Gestion des bords de route,
 - Arrosage raisonné
 - [Espèces végétales adaptées au NGT,](#)
 - Création jardin sec NGT,
 - Jardin écologique NGT
 - Guide sur l'éco gestion des espaces verts



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

QUELQUES ASTUCES DE CONCEPTION PEUVENT FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE



Minimiser les risques de développement de la végétation spontanée
voir fiche n°2



Planter des végétaux adaptés au milieu
voir fiche n°6 et 7



Planter des végétaux adaptés au gabarit de l'espace pour limiter les tailles d'entretien.



Régrouper les mobiliers et équipements sur les zones à entretenir avec soin pour permettre une gestion plus lâche ailleurs.



Réduire l'emprise au sol des mobiliers pour minimiser les obstacles à l'entretien au sol.



Prévoir le paillage ou le revêtement perméable des fosses de plantation des arbres plantés au cœur de zones minérales (trottoirs, places, etc.) ; Alternative : planter les pieds d'arbres (massifs)



Réduire les zones enherbées sur les espaces de prestige où l'entretien doit être soigné (nécessitant alors des tontes fréquentes), préférer la création de massifs, surtout sur les petits espaces ; Alternative : choisir des graminées à faible développement, sans nécessité de tontes régulières si l'espace n'est pas voué aux circulations piétonnes (Zoyzia, Stenotaphrum)



Éviter l'uniformisation des plantations (surtout dans les haies et massifs) et inclure des espèces indigènes dans la palette végétale de projet pour faciliter l'intégration des éventuelles plantes spontanées qui seront moins choquantes visuellement, etc.

Gestion différenciée

FICHE 1
MISE EN ŒUVRE D'UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DANS L'OPTIQUE DE PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

1 GRANDS PRINCIPES DE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

La gestion différenciée vise à « proposer, au travers d'un aménagement des sites et des territoires de leur paysage, une gestion différenciée des espaces verts afin de préserver la biodiversité ».

Le principe est de travailler selon des zones en fonction des usages, des fonctions et des enjeux de l'espace vert pour adapter la qualité de vie des citoyens, des usages, des enjeux de l'espace vert et des enjeux de l'espace vert.

Le principe est de travailler selon des zones en fonction des usages, des fonctions et des enjeux de l'espace vert pour adapter la qualité de vie des citoyens, des usages, des enjeux de l'espace vert et des enjeux de l'espace vert.

Le principe est de travailler selon des zones en fonction des usages, des fonctions et des enjeux de l'espace vert pour adapter la qualité de vie des citoyens, des usages, des enjeux de l'espace vert et des enjeux de l'espace vert.

2 ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE D'UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

ÉTAPE 1 : Définir les zones à gérer différemment en fonction des usages, des fonctions et des enjeux de l'espace vert.

ÉTAPE 2 : Définir les zones à gérer différemment en fonction des usages, des fonctions et des enjeux de l'espace vert.

ÉTAPE 3 : Définir les zones à gérer différemment en fonction des usages, des fonctions et des enjeux de l'espace vert.

ÉTAPE 4 : Définir les zones à gérer différemment en fonction des usages, des fonctions et des enjeux de l'espace vert.

ÉTAPE 5 : Définir les zones à gérer différemment en fonction des usages, des fonctions et des enjeux de l'espace vert.

ÉTAPE 6 : Définir les zones à gérer différemment en fonction des usages, des fonctions et des enjeux de l'espace vert.

ÉTAPE 7 : Définir les zones à gérer différemment en fonction des usages, des fonctions et des enjeux de l'espace vert.

ÉTAPE 8 : Définir les zones à gérer différemment en fonction des usages, des fonctions et des enjeux de l'espace vert.



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?



ARBUSTES ORNEMENTAUX ET PLANTES À MASSIFS

en supplément des espèces de zone sèche
suggestions non-exhaustives



• **BOIS LAIT CARAÏBE**
Tabernaemontana citrifolia



• **BOIS POISSON**
Picramnia pentandra



• **BUIS DE CHINE**
Murraya exotica



• **CARACTÈRE DES HOMMES**
Quisqualis indica



• **GALANT DE NUIT**
Cestrum nocturnum



• **GUEULE DE LOUP**
Thunbergia erecta



• **HIBISCUS PIMENT**
Acacia auriculiformis



• **IRIS DE MARTINIQUE**
Trimezia martinicensis



• **JASMIN CAFÉ**
Ervatamia coronaria



• **LEE A**
Leea coccinea



• **MALADIÈRE**
Pentas lanceolata



• **MÉDECINIER**
Jatropha integrerrima



• **CERISIER DE CAYENNE**
PITANGA
Eugenia uniflora



• **BALISIER FIN JAUNE**
Heliconia acuminata



• **ZICAQUE**
Chrysobalanus icaco



AUTRES ESPÈCES : A tous maux - *Alpinia zerumbet*

• Bégonia blanc / Oseille bois - *Begonia obliqua*

• Pompon de marin - *Calliandra surinamensis*

• Goyavier fraise - *Psidium cattleianum*

• Petit flamboyant / Makata - *Caesalpinia pulcherrima*

Ingénierie de la nature en ville
Center for landscape and urban horticulture

DE LA BIODIVERSITÉ

Espèces végétales adaptées au NGT

FICHE 6

IDENTIFICATION DES ESPÈCES VÉGÉTALES ADAPTÉES AU SOL, AU CLIMAT ET FAVORISANT L'ACTIVITÉ DES POLLINISATEURS

1. LES PLANTES INDIGÈNES, NATURELLEMENT ADAPTÉES AU MILIEU

Les plantes indigènes qui composent les **milieux naturels du Nord Grande-Terre** sont celles qui sont adaptées aux conditions de sol et de climat de la région et qui ont tissé des relations étroites avec la faune locale (notamment les insectes, les oiseaux et les chauves-souris). C'est donc une excellente source d'inspiration pour une palette végétale de projet adaptée au site et favorisant les pollinisateurs locaux.

Au sein de cette flore indigène, il s'agit alors de sélectionner les espèces qui présentent des **qualités esthétiques** suffisantes pour leur donner une valeur ornementale : feuillage, floraison, silhouette, ombrage, etc. Ces espèces sont intégrées dans les listes botaniques ci-dessous.

Les plantes indigènes sont rarement produites à ce jour en pépinière. Il faut donc passer par des contrats de culture ou envisager la création d'une **pépinière communautaire**, échelle plus pertinente que l'échelle communale pour mutualiser les coûts de gestion grâce à un volume de production plus important. Cette structure permettrait une parfaite maîtrise des palettes végétales de projet, en plus de son rôle en matière d'emploi et de formation. La pépinière communautaire de la CANTO serait destinée prioritairement aux collectivités du territoire mais elle pourrait aussi être ouverte au public, en fonction des volumes produits.



2. LES SECTEURS URBAINS ET LES ZONES SÈCHES (PLATEAUX)

La nature du sol est plutôt homogène dans le Nord Grande-Terre, variant surtout par son épaisseur. En revanche, les conditions climatiques sont plus variables. Ci-dessous quelques espèces bien adaptées aux zones sèches.

• espèces indigènes de Guadeloupe • espèces américaines • espèces réputées mellifères ou pollinifères

LES ARBRES

suggestions non-exhaustives



• **BOIS CARRÉ**
Cithorexylum spinosum



• **BOIS DE ROSE**
Cordia alliodora



• **BOIS SAVONNETTE**
Lonchocarpus punctatus



• **CAMPÊCHE**
Homalium campechianum



• **CATALPA BORD DE MER**
Thespesia populnea



• **NÉM**
Azadirachta indica



• **MAPOU ROUGE**
Cordia sebestena



• **COURBARIL**
Hymenaea courbaril



• **SOMMIER ROUGE**
Bursaria sinensis



• **TENDACAYOU**
Acacia maritima

AUTRES ESPÈCES : Arbre-orchidée - *Bauhinia variegata*,
Bois d'Inde - *Pometia pinnatifida*,
Cordia jamaïcaine - *Cordia alliodora*,
Chêne - *Bauhinia variegata*,
Fragipanier ornemental - *Platanus indica*,
Bois d'Inde - *Pometia pinnatifida*,
Palmier pays - *Latania pinnatifida*,
Rosa bord de mer - *Coccoloba*,
Sourcil - *Zaphra mauritiana*,
Tamarin vrac - *Tamarix indica*,
Mahogany petites feuilles - *Swietenia mahagoni*.



Livraison
Décembre 2021

- Trame verte et bleue: plan de gestion et liaisons écologiques...
- La gestion du sol et sa biodiversité (travail du sol, suivi des auxiliaires...)
- Gestion de l'eau (besoin en eau, recours aux sources non potables..;)
- Faune et flore: gestion des espaces envahissantes, suivi sanitaire, etc..
- Le contrôle de la végétation (taille, tonte, désherbage, gestion des déchets verts..)
- Mobiliers et matériaux (CDC achat, consommation carburants, réduire les nuisances..)
- Information pédagogique du public (informer, sécuriser, sensibilisation à l'écologie, science participative, propreté...)
- Formations (élus, techniciens...)
- Financer la gestion écologique

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?



Synergîle

Pôle d'innovation de la Guadeloupe



Retour d'expérience sur deux projets intégrant la végétalisation dans la conception architecturale

- Projet du Siège du Parc National de la Guadeloupe (St-Claude)
- Projet du Campus Sanitaire et Social (St-Claude)



Nom : Périne HUGUET
Fonction : Architecte
Organisme : ATELIER 13 Architecture

PROJET : SIEGE DU PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE – SAINT-CLAUDE

L'équipe de maîtrise d'œuvre qui a collaboré à ce projet :

- ATELIER 13, collectif d'architectes, composé de :
 - Périne HUGUET, architecte mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre
 - Éric Ramlall, architecte associé
 - Laurent Lavall, architecte associé
- ACAPA Frédéric Pujol architecte,
- BIEB bureau d'études structure et VRD,
- A2E bureau d'études fluides,
- Robert Célaire ingénieur consultant HQE,
- L'Agence TER paysagiste,
- Laurent Séauve EQUINOXE bureau d'études photovoltaïque et suivi énergétique.

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

**SIÈGE DU PARC NATIONAL
DE LA GUADELOUPE**

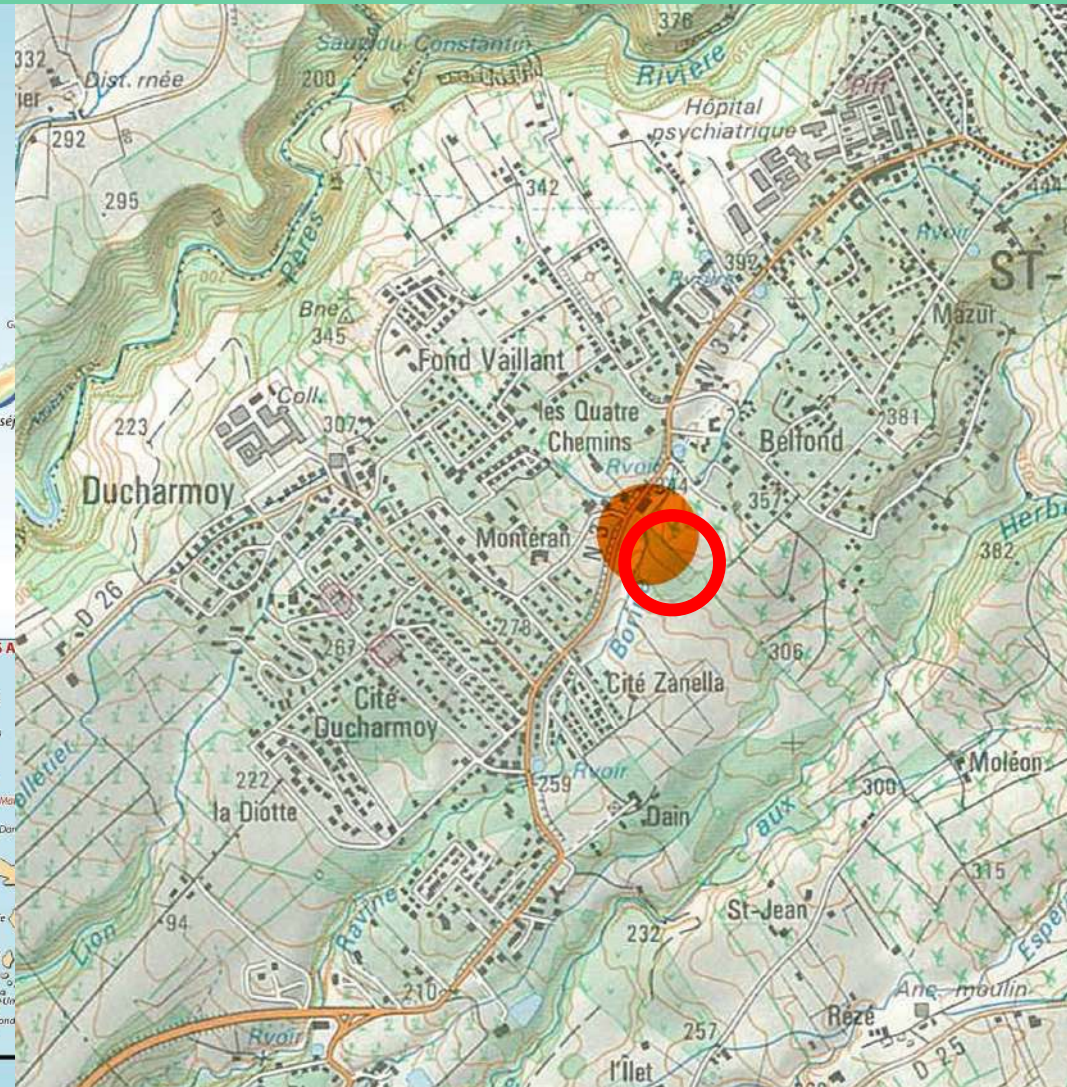
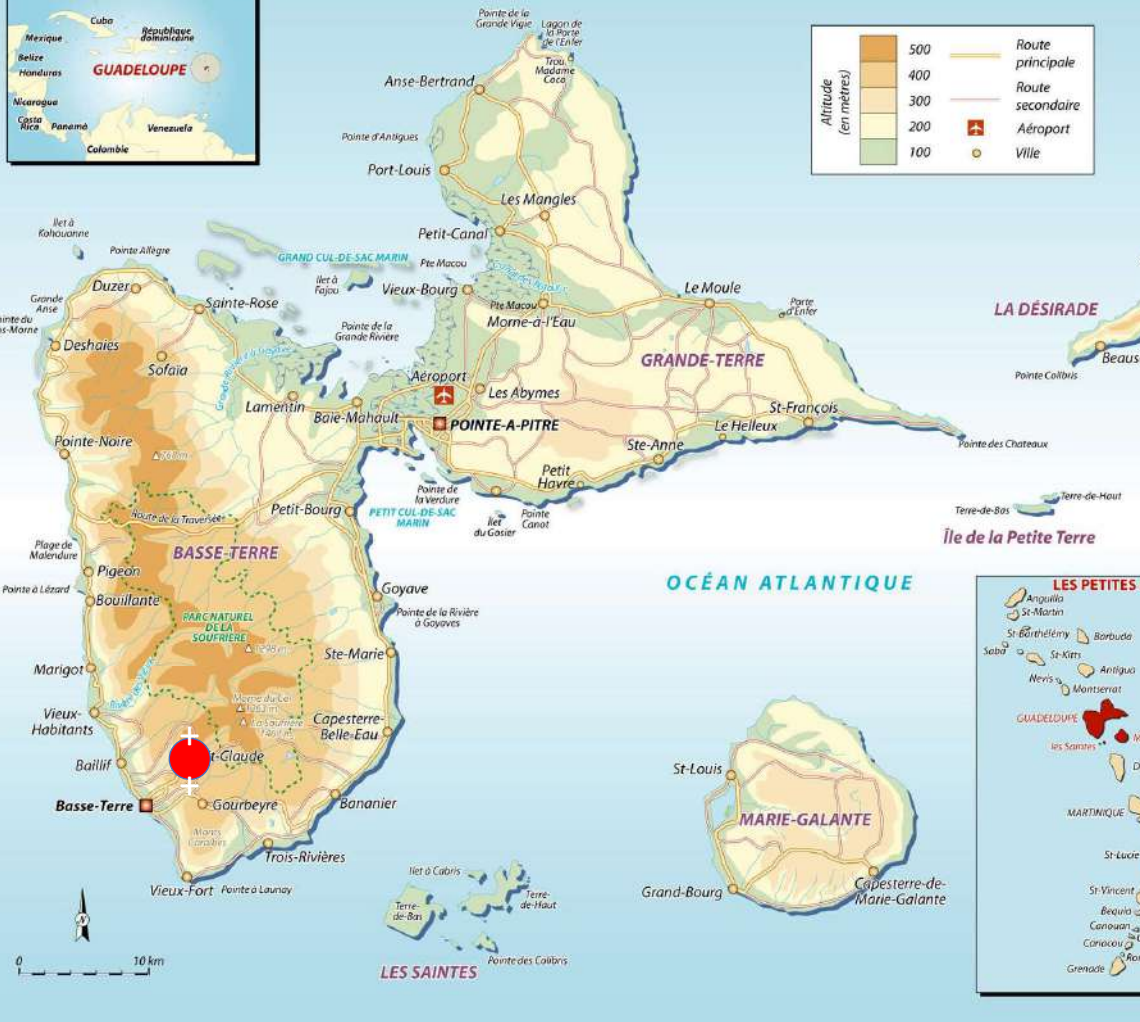


**Un modèle unique d'intégration du bâti dans un site naturel,
symbiose entre la nature et l'espace construit**

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

PNG
SITUATION



SIÈGE DU PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE : BÂTIMENT EXEMPLAIRE

- exemplaire dans son intégration au site qui le reçoit
- exemplaire dans sa maîtrise de la consommation énergétique et dans son bilan CO2
- exemplaire dans son confort, la convivialité de ses espaces de travail et de rencontre
- exemplaire par l'image de l'institution qu'il véhicule
- exemplaire dans son respect de l'environnement proche et plus généralement guadeloupéen



Quels impacts sur les bâtiments ?

- Priorité à l'implantation pour préserver le site
- Priorité au confort bioclimatique des usagers

- *L'implantation au plus près du terrain en contournant les arbres*



- *Transparence et ventilation*
- *Le patio et les bureaux*



- *L'implantation dans la pente*

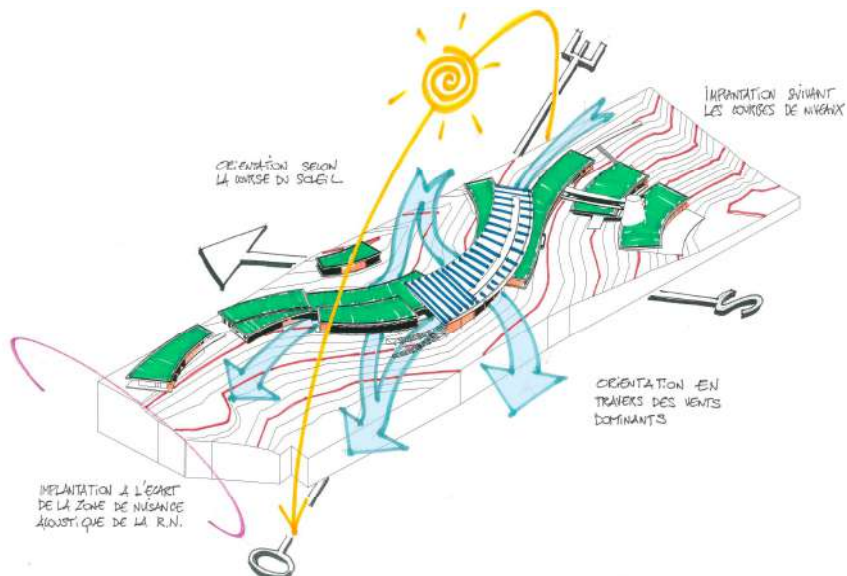
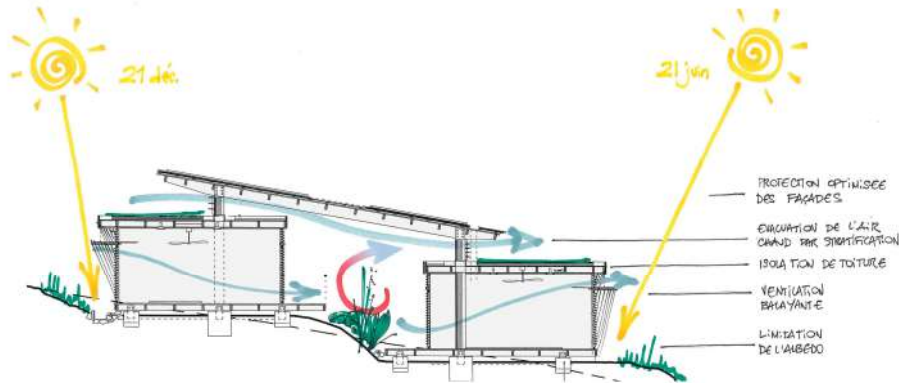


Aménagement paysager dans le cadre bâti :

PNG

APPROCHE BIOCLIMATIQUE

Quels impacts sur les bâtiments ?



- Le confort des utilisateurs passe avant tout par la qualité de l'enveloppe du bâtiment



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

PNG

LE CONCEPT DU PROJET

Quels impacts sur les bâtiments ?

- Priorité de non imperméabilisation
- Priorité de bilan énergétique positif et de bilan CO2 positif

- *Le hall sous la voile photovoltaïque bardé de bois brut local*

- *Tableau de suivi des consommations dans le hall*

- *Végétalisation des toitures*



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

PNG

RESPECT DU SITE



Pour un bilan CO2 maîtrisé et une belle intégration dans le site naturel nous avons opté pour un bâtiment tout en bois épousant les courbes de niveaux.

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

PNG DU BOIS LOCAL

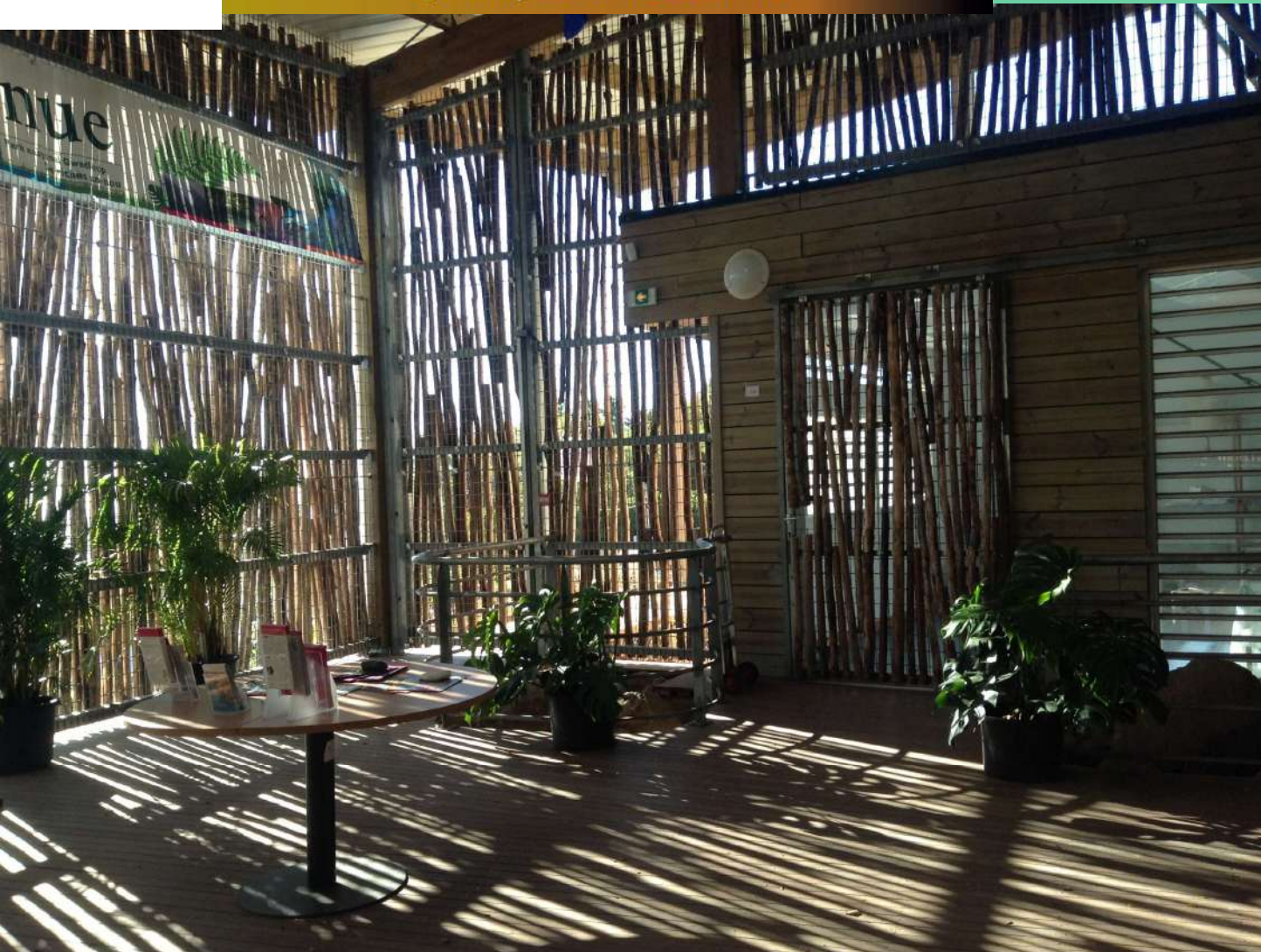


Nous avons imaginé couvrir les façades ventilantes des espaces de circulation et de rencontre avec les troncs bruts de jeunes arbres (anciennement exploités pour servir d'étais dans la construction).

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

PNG DU BOIS LOCAL



Cette démarche en collaboration avec l'ONF nous a permis d'introduire dans le bâtiment le bois local souhaité par le maître d'ouvrage et de donner à la lumière intérieure des ambiances de sous-bois typiques de la forêt guadeloupéenne.

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

PNG

CONCEPTION BIOCLIMATIQUE

Quels impacts sur les bâtiments ?



Des bureaux systématiquement traversants et pourvus de très larges et généreuses ouvertures ventilantes, des espaces de circulation et de rencontre en contact direct avec l'extérieur végétalisé par des simples grilles habillées de jeunes troncs d'arbres issus de la forêt guadeloupéenne.

La nature omniprésente à l'extérieur comme à l'intérieur du bâtiment

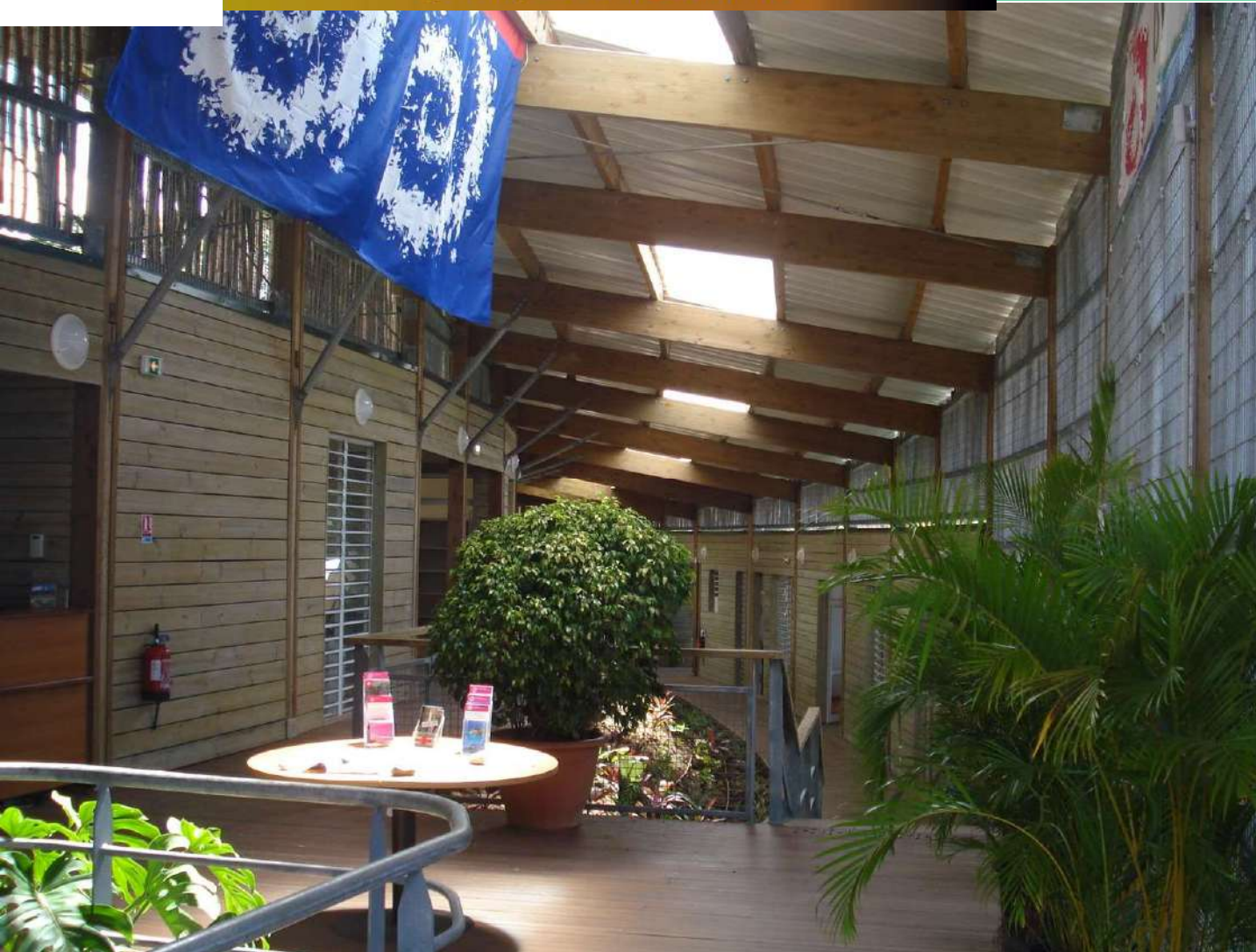


Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

PNG

VENTILATION NATURELLE



Nous avons optimisé la ventilation naturelle avec un patio central en goulot ouvert aux vents dominants

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

PNG

VENTILATION NATURELLE

Quels impacts sur les bâtiments ?

Nous avons ensuite, avec la participation active des usagers, maîtrisé les consommations en énergie par des appareils performants



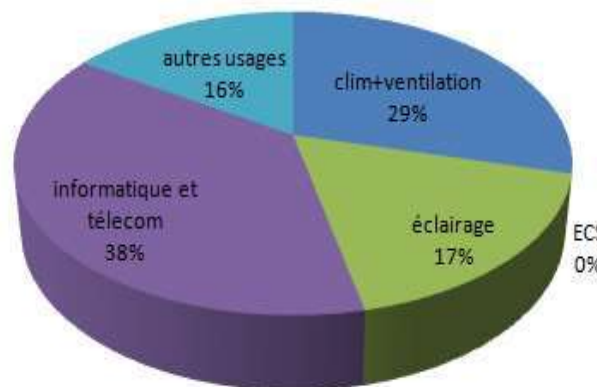
- Mise en œuvre d'un bâtiment tertiaire à énergie positive dans le contexte tropical



Principes négaWatt :

1. **SOBRIETE** : minimiser les besoins
2. **EFFICACITE** : optimiser les solutions techniques
3. **RENOUVELABLE** : recours aux énergies renouvelables.

Estimation des consommations d'électricité, siège du PNG



Le siège du Parc National est le 1er bâtiment tertiaire en Guadeloupe à énergie positive de classe A (RTG) en autoconsommation photovoltaïque

BILAN DU SITE	Besoins de référence 2014	Production 2015
Electricité	51.600 kWh	53.920 kWh
Ratios annuel	E. finale : 27 kWh/m².an E. primaire : 96 kWh/m².an	Taux de couverture des besoins par le solaire de 104,5 %
Gain environnemental	CO2 évité : 35 tonnes /an	

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

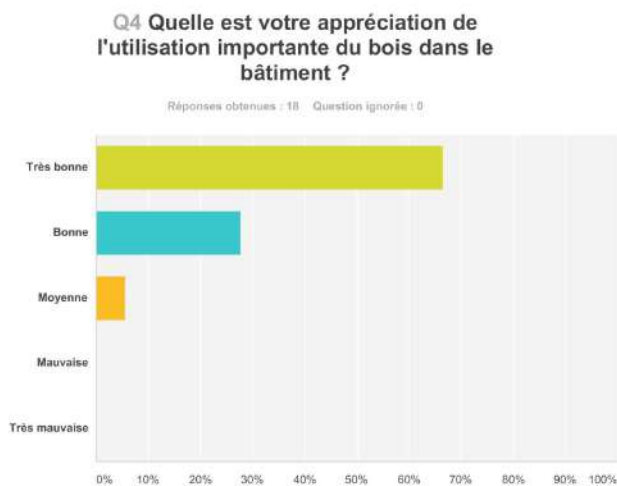
PNG

RETOUR D'EXPERIENCE

«...Je n'ai jamais officié dans un environnement aussi « zen » et bien adapté à mes besoins. Mes félicitations aux architectes qui ont répondu dans les moindres détails à nos attentes »
Maurice ANSELME, Directeur Parc National Guadeloupe

Confort au PNG

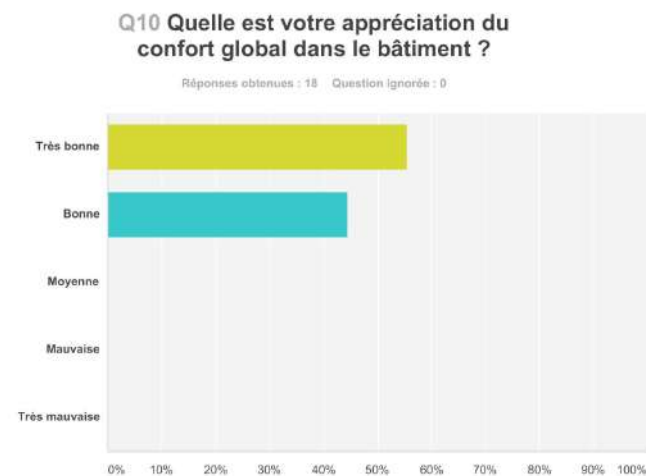
SurveyMonkey



Choix de réponses	Réponses
Très bonne	66,67%
Bonne	27,78%
Moyenne	5,56%
Mauvaise	0,00%
Très mauvaise	0,00%
Total	18

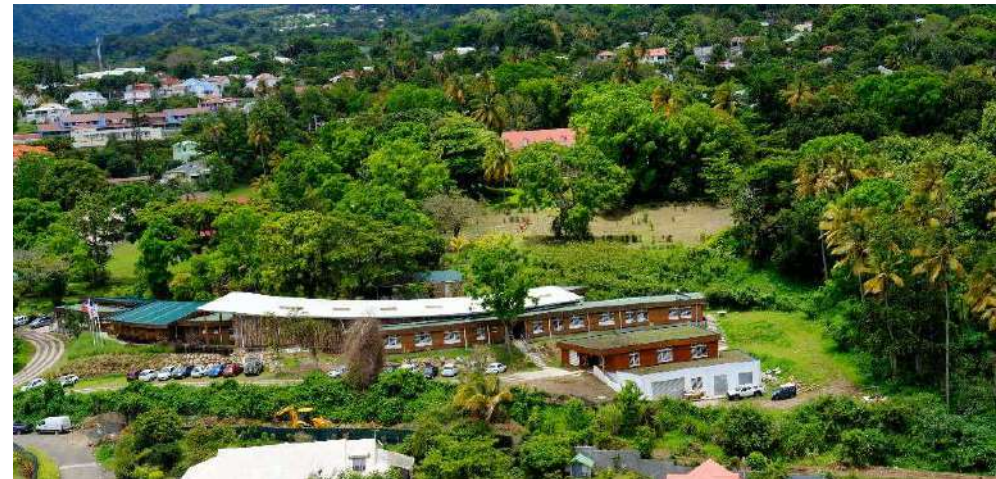
Confort au PNG

SurveyMonkey



Choix de réponses	Réponses
Très bonne	55,56%
Bonne	44,44%
Moyenne	0,00%
Mauvaise	0,00%
Très mauvaise	0,00%
Total	18

- SIEGE ADMINISTRATIF DU PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE (bureaux et ateliers)
- CONCEPTION BIOCLIMATIQUE GLOBALE
 - Protection solaire et ventilation naturelle assistée de brasseurs d'air
 - Eclairage naturel
- Budget Construction : 3 020 000 € HT
- Surface DO : 1 600 m²
- Prix au m² DO hors honoraires HT : 1 890 €/m²
- Période de suivi énergétique : 2015 - 2016



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

SYMBIOSE ENTRE UN SITE, LA
NATURE, UN BÂTIMENT ET
L'HOMME
ET SON CONFORT GLOBAL

PNG

CONCLUSION



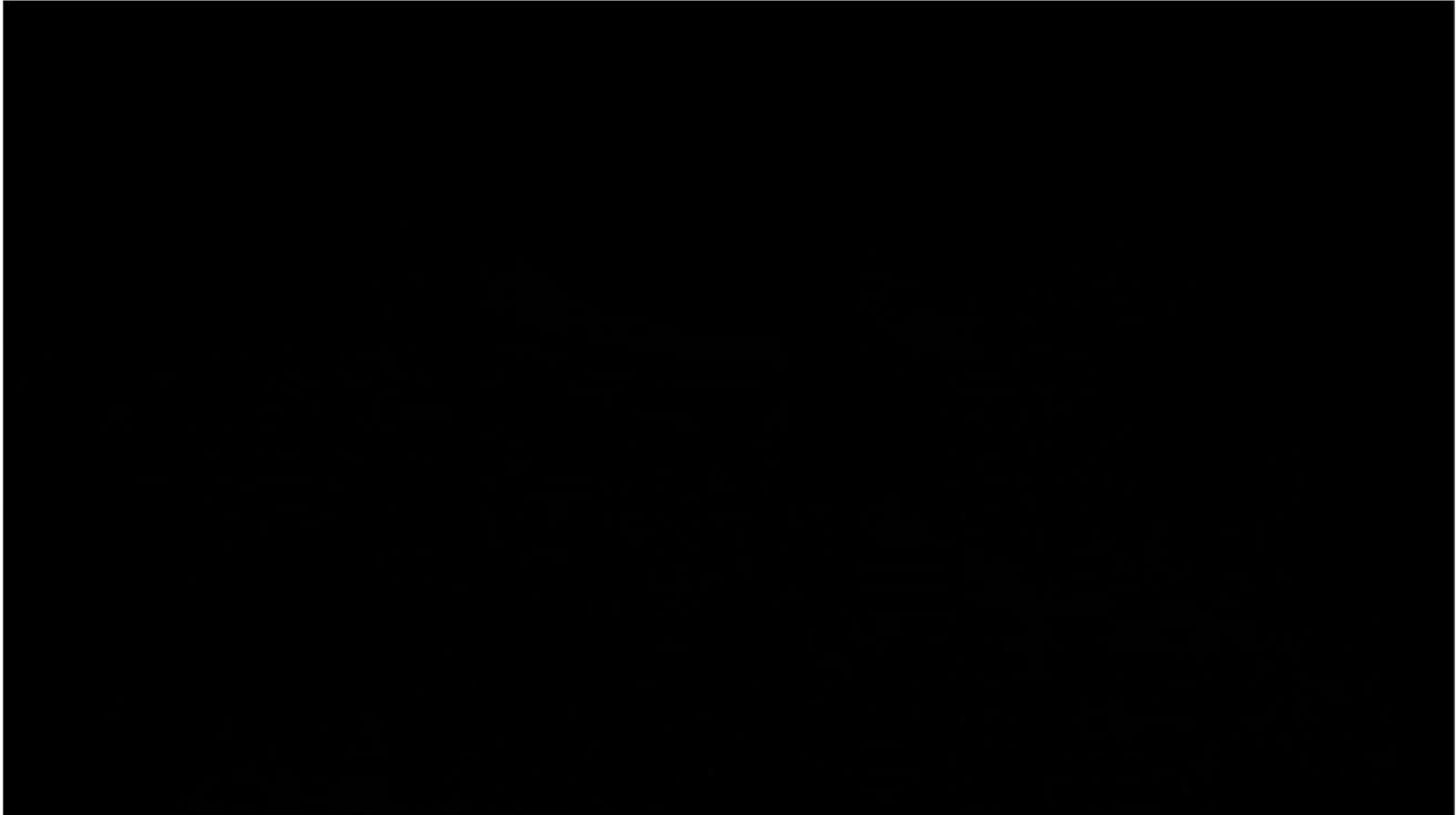
- ATELIER 13 / ACAPA architectes
- BIEB – A2E Bureaux d'études techniques
- Robert CELAIRE Ingénieur QEB
- EQUINOXE Ingénierie Photovoltaïque Suivi énergétique

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

PNG

CONCLUSION

Quels impacts sur les bâtiments ?



PROJET : CAMPUS SANITAIRE ET SOCIAL – SAINT-CLAUDE

L'équipe de maitrise d'œuvre qui a collaboré à ce projet :

- ATELIER 13, collectif d'architectes, composé de :
 - Périne HUGUET architecte mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre
 - Eric Ramlall, architecte associé
 - Laurent Lavall, architecte associé
- ACAPA Frédéric Pujol architecte associé,
- BIEB bureau d'étude structure et VRD,
- A2E bureau d'étude fluides,
- Robert Célaire, ingénieur consultant HQE

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

CSS
SITUATION



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

CAMPUS SANITAIRE et SOCIAL

Quels impacts sur les bâtiments ?



Le campus sanitaire et social est pensé pour le confort d'usage, dans la recherche d'ambiances saines, propres à la concentration et à l'étude

Le CSS composant majeur et lien entre les différents sites de la Cité de la Connaissance

- Insertion du projet dans le site par :
 - une implantation climatique respectueuse de la topographie
 - une valorisation de la coulée verte qui passera à l'intérieur même du campus sanitaire et social permettant à tous de traverser le site par un chemin piéton aménagé comme une ouverture du campus sur la vie de la Cité de la Connaissance
 - un organisation des volumes comme un signal dans la zone qui créera une articulation avec les autres projets de la Cité



Le CSS composant majeur et lien entre les différents sites de la Cité de la Connaissance

- L'adaptation des morphologies de bâtiment et du vocabulaire architectural
- La qualité des espaces intérieurs favorisant les relations, les échanges et la convivialité
- Une exemplarité en terme de maîtrise de l'énergie et de respect de l'environnement dans une démarche optimisée de développement durable



CSS

ASPECT URBANISTIQUE

Concevoir le CSS comme un lien ,
un passage entres les différents
équipements de la cité de la
connaissance

Développer le lien végétal qui traverse la Cité dans toute sa diagonale : la coulée verte

Quels impacts sur les bâtiments ?

Privilégier et optimiser l'orientation définie par l'axe diagonal Est / Ouest du terrain qui est marqué par :

- La coulée verte vers l'agora
- La ligne de pente du terrain
- La vue sur la mer
- Les vents dominants
- L'orientation solaire



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

- Marquer cette liaison végétale et ce rôle de lien spatial par un aménagement paysagé et accessible soigné qui s'appuiera sur les bâtiments du CSS.
- Aménager les espaces extérieurs afin d'éviter les imperméabilisations du site , (parking et circulations véhicule végétalisés)
- Végétaliser au maximum le terrain et tout particulièrement tous les abords des bâtiments pour minimiser l'albédo du sol.
- Traiter les toitures en végétalisation, (toiture du bâtiment administratif et du logement du gardien)
- Traiter les espaces de parking végétalisés et largement plantés, par « poches » correspondantes aux différents usagers.

CSS ASPECT PAYSAGE



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

Les grandes lignes du parti architectural :

- adopter une orientation générale Nord Sud permettant une protection solaire maximum.
- profiter de la pente du terrain pour asseoir les bâtiments
- laisser le cheminement piéton traverser le CSS,
- créer une rivière végétale au milieu de l'ensemble. Un poumon vert de fraîcheur au sein du CSS pour optimiser les protections solaires et la climatisation naturelle
- poser sur le site de chaque côté de cette rivière végétale, les 2 bâtiments fonctions du campus : le bâtiment administratif et le bâtiment d'enseignement
- réunir les deux bâtiments par des passerelles qui enjambent la rue verte
- adopter deux traitements des espaces et de l'architecture différents suivant les fonctions

CSS

HQE : UNE DEMARCHE GLOBALE



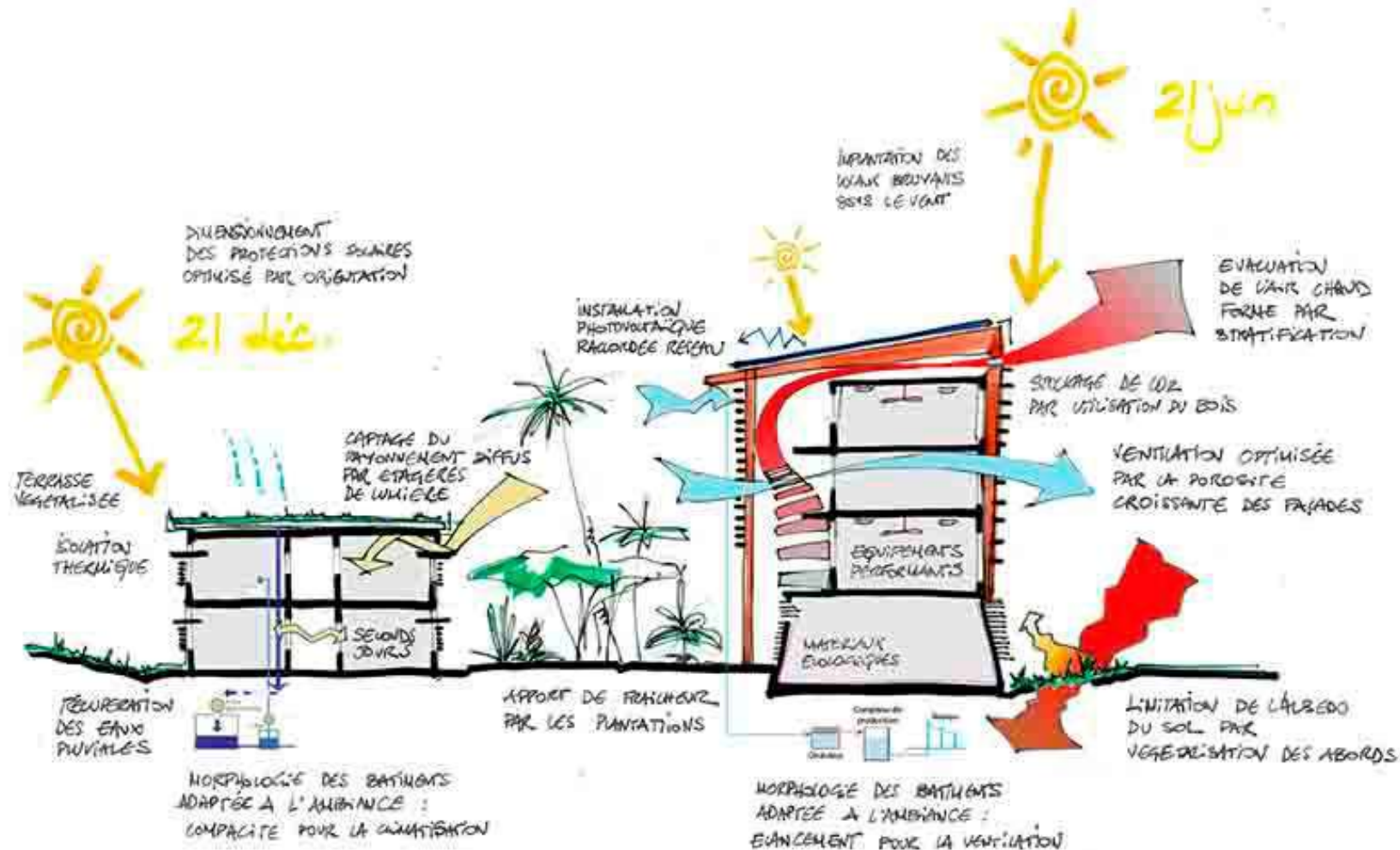
Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

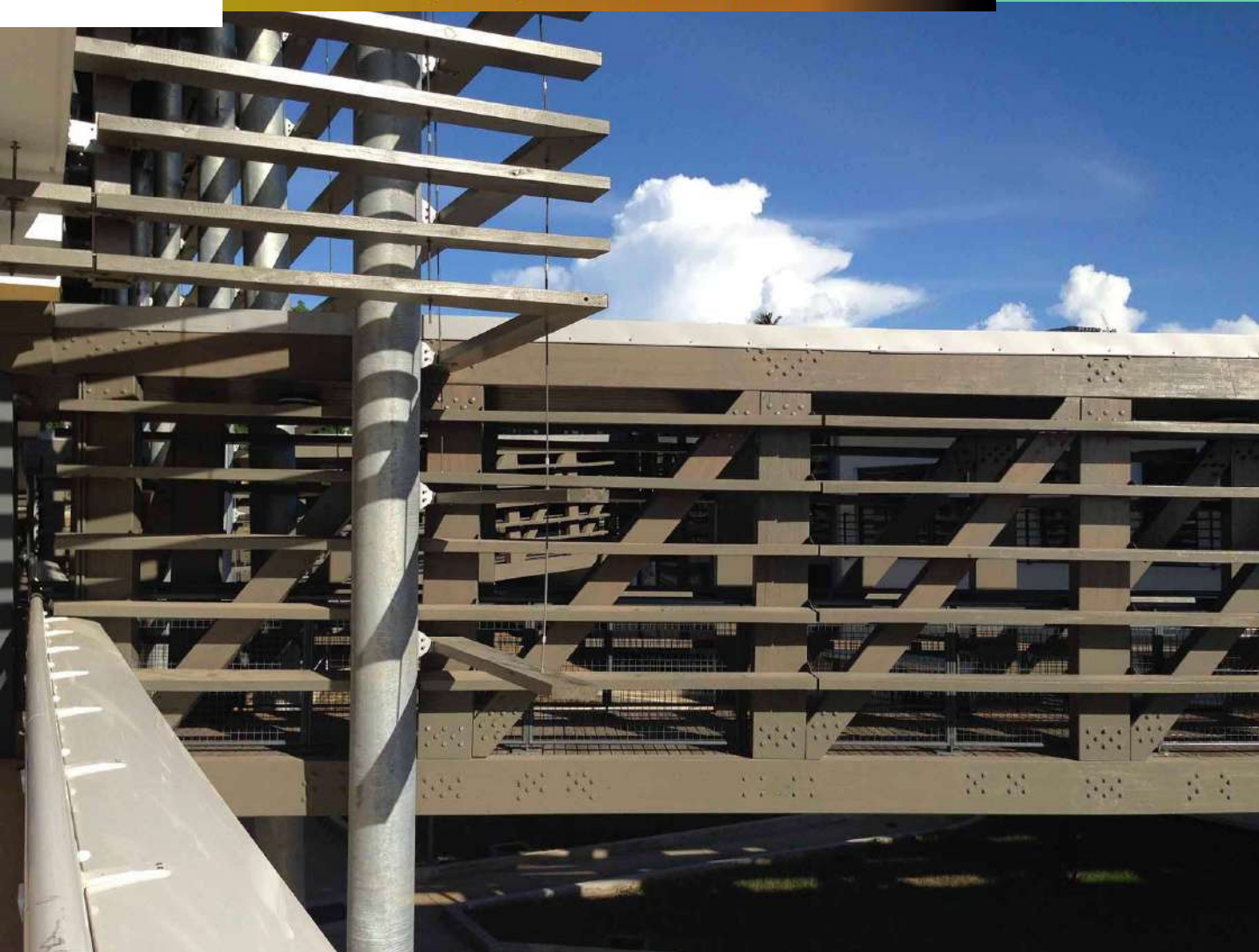
CSS

LE CONCEPT DU PROJET

- Une conception bioclimatique du bâtiment
- Une enveloppe maîtrisée pour la climatisation du bâtiment administratif



Quels impacts sur les bâtiments ?



- Des protections adaptées à l'orientation et à l'usage pour chaque façade

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

CSS

DES PROTECTIONS ADAPTEES



Les protections solaires ont été calculées afin de garantir un filtre adapté à chaque pièce, à chaque espace, à chaque façade.

Meilleur compromis entre lumière du jour et protection solaire



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

CSS

VENTILATION NATURELLE

Nous avons optimisé la ventilation naturelle du bâtiment enseignement avec de larges coursives, des espaces de rencontre traversants et largement dimensionnés donnant sur les espaces verts environnant

2 passerelles font le lien entre les deux bâtiments, enjambant la coulée verte



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

CSS

CONCEPTION BIOCLIMATIQUE



Des salles de cours systématiquement traversantes et pourvus de très larges et généreuses ouvertures ventilantes, des espaces de circulation et de rencontre en contact direct avec l'extérieur végétalisé.

La nature omniprésente à l'extérieur et au sein même de l'université

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

CSS

UN EQUIPEMENT PERFORMANT

Mise en œuvre d'un bâtiment tertiaire respectueux de son environnement et économe en énergie:

- Climatisation performante (centrale VRV) + contrôle de présence
- Récupération et réutilisation des EP (sanitaires, arrosage)
- Ventilation naturelle
- Protection solaire
- Orientation optimisée
- Végétalisation et non imperméabilisation du site (parkings, jardin et toitures)



Une université à l'architecture simple et généreuse, pour une recherche de confort climatique dans une vraie démarche de respect et de protection de l'environnement.



- ATELIER 13 / ACAPA architectes
- BIEB – A2E Bureaux d'études techniques
- Robert CELAIRE Ingénieur QEB

- Université autour des métiers de la santé (bureaux et enseignement)
- **CONCEPTION BIOCLIMATIQUE GLOBALE**
 - Protection solaire et ventilation naturelle assistée de brasseurs d'air (enseignement)
 - Climatisation optimisée et contrôlée (administration)
 - Eclairage naturel
- Budget Construction : 5 500 000 € HT
- Surface DO : 2 300 m²
- Prix au m² DO hors honoraires HT : 2 390 €/m²
- Mise en service : 2018



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?



SynergÎLE

Pôle d'innovation de la Guadeloupe



Présentation des essences adaptées à notre contexte local dans la mise en œuvre de la végétalisation du cadre bâti

- La végétalisation des abords des bâtiments
- La végétalisation des bâtiments
- En quoi ces aménagement peuvent participer au confort des occupants d'un bâtiment

Nom : Emmanuel GENDREY
Fonction : Paysagiste concepteur
Organisme : ESQIS LANDSCAPING WI

Présentation de notre structure :

Bureau d'étude en Aménagements paysagers

- Nous accompagnons nos clients privés et publics dans l'aménagement paysager de leurs projets.
- Nous proposons des services de conseils, de production de plans 2D, 3D , d'assistance à maîtrise d'ouvrage et assistance à maîtrise d'œuvre.
- Notre démarche, accompagner nos clients avec une expertise, une vision contemporaine, qui s'inscrit dans nos us et coutumes aussi diverses sont-elles.

L'équipe :

- ISMAEL Camille - Paysagiste concepteur depuis 20 ans
- SONNICK Mathieu - Assistant bureau d'étude paysage depuis 4 ans
- GENDREY Emmanuel - Paysagiste concepteur depuis 14 ans

Déroulé de la présentation :

1. La végétalisation des abords des bâtiments

➤ Définition des types d'aménagements

Usages

Conseils

Essences adaptées au contexte local

2. La végétalisation des bâtiments eux-mêmes

➤ Définition des types d'aménagements et usage

Usages

Conseils

Essences adaptées au contexte local

Conclusion : En quoi ces aménagements peuvent participer ou non au confort des occupants d'un bâtiment ?

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

Les massifs

Point 1 : La végétalisation des abords des bâtiments

➤ Définition des types d'aménagements et usages

1. Les massifs

Ensemble de plantes ou d'arbustes, dans un parterre, pouvant être fleuri ou pas.

Usage : Esthétique, permet aussi d'habiller les bas de façades, masquer les climatiseurs.

Ils peuvent accompagner une allée ou un espace quelconque (parking, terrasse....)



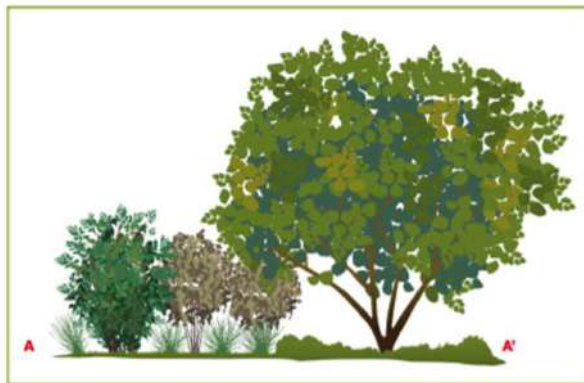
Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

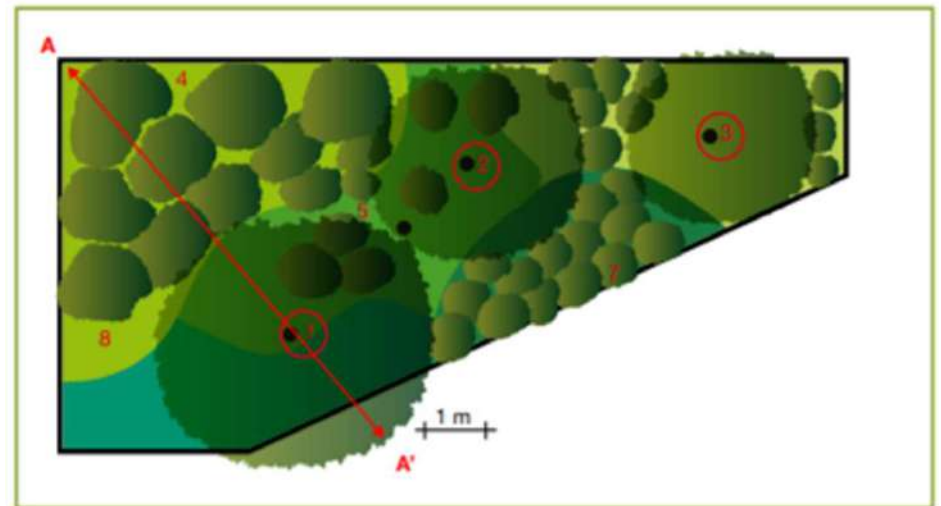
Les massifs

Point 1 : La végétalisation des abords des bâtiments

Massifs arbustifs



Conseil : Prendre en compte le développement des végétaux à taille adulte, ainsi que l'ensoleillement.



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

Les massifs

Essences adaptées:



☐ Rose du desert



☐ Ixaro nain



☐ Cuffea



☐ Ruella Rose



☐ Ruella Blanc



☐ Ruella Mauve



Quels impacts sur les bâtiments ?

Point 1 : La végétalisation des abords des bâtiments

2. Les haies

Ensemble de végétaux disposé en ligne, plus ou moins large de hauteur 1.5 m.

Usage : Gestion des vis-à-vis, elles peuvent être un écran obstruant ou plus aérées en fonction des besoins; aussi, elles peuvent permettre un habillage du bâtiment jusqu'à 4 m environ. Les haies peuvent également servir à délimiter des espaces.

Essences adaptés:



Laurier



Croton



Haie mixte, Croton, hibiscus, héliconia

Point 1 : La végétalisation des abords des bâtiments

Conseil : Les règles « de base » :

- Arbres et arbustes d'une hauteur supérieure à 2 m à l'âge adulte (et non le jour de la plantation...) doivent être plantés à au moins 2 m de la limite de propriété (clôture).
- Arbres et haies ne dépassant pas 2 mètres doivent être plantés à au moins 50 cm du terrain voisin.



Quels impacts sur les bâtiments ?

Point 1 : La végétalisation des abords des bâtiments

3. Les rocailles ou jardin sec

Les rocailles sont comme les massifs. Leur différence se caractérise par l'intégration de pierres, gravillons et autres granulats.

Usage : Esthétique, sols rocheux ou drainant

Conseil : Respect des distances de plantations en prenant en compte le développement des végétaux.



Quels impacts sur les bâtiments ?

Point 1 : La végétalisation des abords des bâtiments

Essences adaptées:



Pourpier, Curage, Sanseveria, Adenium, Euphorbia

Point 1 : La végétalisation des abords des bâtiments

4. Les pelouses

Elles sont généralement utilisées pour la couverture des grands espaces naturels, des abords de bâtiments. Elles jouent un rôle essentiel sur le point de vue paysager en donnant de l'élégance de la grandeur et de la profondeur.

C'est la couverture naturelle la moins coûteuse lors de l'aménagement extérieur de bâtiments.

Généralement installée sur un terrain plat ou avec des pentes, la pelouse peut, à elle seule, faire l'objet d'un aménagement paysager.

Exemple : Créer une pelouse avec un terrain ondulé.

Essences adaptées:



Paspalum Notatum
Climat modéré



Cynodon Dactylon
Climat modéré et sec



Axonopus Compressus
Climat modéré



Zoyzia Tenuifolia
Résistant ++ (Attention
espaces envahissantes)

Quels impacts sur les bâtiments ?

Point 1 : La végétalisation des abords des bâtiments



Paspalum Notatum
Climat modéré



Cynodon Dactylon
Climat modéré et sec



Axonopus Compressus
Climat modéré



Zoyzia Tenifolia
Résistant ++
(Attention espèce envahissante)

Préconisations :

- Identifiez l'environnement climatique pour définir la pelouse à mettre en place.
- Prévoir un minimum de 15 cm de terre végétale pour l'installation des pelouses
- Protégez le bâtiment par des végétaux afin d'éviter les projections sur les murs lors des tontes.
- Mettez en place un programme d'entretien tous les 15 jours, cela évitera le développement des mauvaises herbes au sein de la pelouse.

Point 1 : La végétalisation des abords des bâtiments

5. Les arbres & les palmiers

Les arbres et les palmiers aménagent les espaces en verticalité, accompagnent les bâtiments, donnent du volume aux espaces.

Usage : Esthétique, porter de l'ombre (parking, espaces de loisirs ou d'attente...), gestion des vis-à-vis, rafraichir l'environnement ou le hall du bâtiment.

Conseil : Développement racinaire, prendre en compte la croissance, les capacités de développement des cimes.



Bucera bucida

Point 1 : La végétalisation des abords des bâtiments

Essences adaptées:



Cassia nodosa



Cassia Alata



Jacaranda mimosifolia



Delonix regia



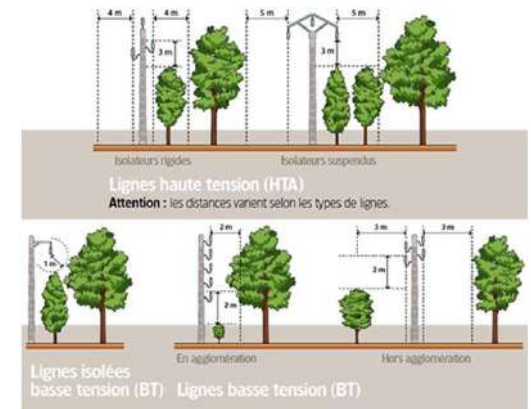
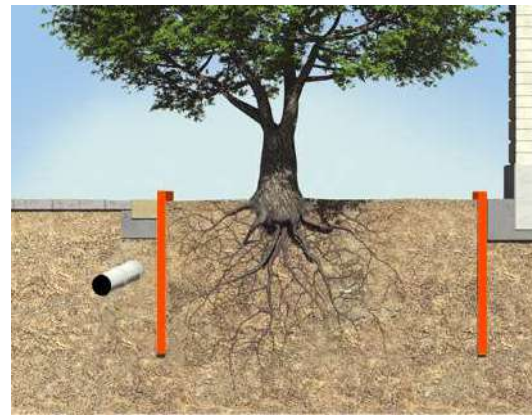
Cassia Fistulata

Quels impacts sur les bâtiments ?

Point 1 : La végétalisation des abords des bâtiments

Préconisations:

- Prévoir des fosses de plantations de minimum 1m³ pour les arbres de 3 à 5 m de haut (taille adulte)
Pour les arbres plus grands, prévoir jusqu'à 3m³ de fosse de plantation.
- Sécurisez les constructions, un arbre à taille adulte d'une hauteur de 5 m, sera positionné maximum à 7m du bâtiment, respectez cette règle de précaution.
- Favorisez les barrières racinaires, afin de protéger les infrastructures des racines (réseaux, trottoirs, bâtiments, parkings, ...)
- Attention aux réseaux aériens, d'électricité, de téléphone, ...



Quels impacts sur les bâtiments ?

Point 1 : La végétalisation des abords des bâtiments

6. Palmiers & cocotiers



Palmier royaux



Latanier



Cocotier

Préconisations:

- Idem que pour les arbres
- Attention aux chutes de palmes, à ne pas positionner à proximité des allées, parkings et autres espaces fréquentés



Phoenix



Queen Palm



Latanier bleu



Point 2 : La végétalisation des bâtiments eux-mêmes

- Définition des types d'aménagements et usage

1. Treillage & murs de végétaux

Les treillages sont des structures métalliques, bois ou en plastique fixées sur le bâtiment pour le développement de lianes. Les murs végétaux sont généralement des blocs préfabriqués où on dispose des végétaux pour une végétalisation verticale, en intérieur ou en extérieur.



Point 2 : La végétalisation des bâtiments eux-mêmes

2. Toiture végétalisée

C'est un concept de végétalisation de toitures, où après étanchéité, le substrat et les végétaux sont mis en place.



À savoir : les toitures végétalisées sont mises en place généralement lorsqu'il y a des infrastructures qui les surplombent.



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Paysagiste d'intérieur

Quels impacts sur les bâtiments ?

Point 2 : La végétalisation des bâtiments eux-mêmes

3. Paysagiste d'intérieur



➤ En quoi ces aménagements peuvent participer ou non au confort des occupants d'un bâtiment ?

En préambule, je vais tenter de définir ce qu'est l'aménagement paysager, puis donner des exemples d'erreurs à ne pas faire, pour finir sur les multiples aspects que peuvent nous apporter ces aménagements dans la conception et au cours de la vie et de l'usage des bâtiments. Enfin, souligner l'importance de bien s'encadrer dans le cadre de construction ou de rénovation de bâtiments.



Définition:

" L'aménagement paysager est une discipline technique, artistique et scientifique, qui consiste à la requalification sanitaire et esthétique d'un sol, en vue de lui adjoindre une plus-value répondant à des besoins sociaux. Celle-ci s'exécute autant par l'entretien des sols et des végétaux, que par leur conception et leur création, afin d'agencer les espaces verts selon les attentes des populations."

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?

Conclusion – Aménagement paysager

Nos métiers ont pour mission de requalifier des zones, c'est-à-dire de les améliorer, d'apporter une plus-value, et cela toujours en fonction des attentes des bénéficiaires (clients, usagers...). Le champ d'action s'applique en tous lieux et à toutes les échelles: c'est-à-dire en ville dans un cadre urbain, autour d'une maison individuelle. A l'heure actuelle, l'aménagement paysager s'inscrit autour, sur et dans le bâtiment.



L'aménagement paysager participe au confort des occupants de bâtiment à partir du moment où celui-ci a été pensé de concert avec le soutien d'experts en ce domaine, "paysagiste, ingénieur paysagiste, architecte paysagiste".



Un projet mal pensé conduira tout simplement à des problématiques plus ou moins graves.

Exemples :

La proximité de grands arbres près d'un bâtiment :

- présence de feuilles dans les gouttières,
- risque de boucher les canalisations pluviales,
- salissures sur les murs liées à l'humidité ou à des déjections d'oiseaux...
- un système racinaire important pour causer la détérioration des allées, des parkings...

Concrètement, quels sont les impacts de l'aménagement paysager sur les bâtiments ?

- Implanter le bâtiment dans un cadre naturel en prenant en compte l'environnement extérieur
- La gestion des vis-à-vis, interne ou externe
- La gestion des problématiques d'eaux pluviales et stagnantes
- Un cadre esthétique, attractif, et même séduisant
- La gestion des talus (solutions de soutènements)
- La création d'espaces ombragés
- La réduction de la chaleur avec une densification des végétaux autour du bâtiment
- Un habillage des éléments techniques (station d'épuration, climatiseurs, parking)
- La réduction des pollutions (air, sonores, lumineuses)
- La stabilisation et la gestion des sols érodés
- La phytoréhabilitation ou phytoremédiation : épuration ou dépollution des sols et des eaux.

Tout bâtiment fait l'objet d'un aménagement paysager timide, modeste ou ambitieux, à vous de choisir, ...

Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?



CONCLUSION

- **Présentation du Réseau Bâtiment Durable de Synergîle**
- **Présentation du projet GREENVILLE et retour d'expérience du RUDG/CAUE de La Guadeloupe**
- **Présentation de 2 projets réalisés par Atelier 13 Architectes**
- **Présentation d'essences de végétaux locaux adaptés à notre contexte par Atelier ESQIS BE Paysagiste**

Avec nos partenaires :



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?



REMERCIEMENTS

Monsieur Jack SAINSILY – CAUE / Pôle d'innovation SYNERGÎLE

Madame Maguy CELIGNY – Vice-Présidente de la Région Guadeloupe

Madame Brianna BABEL - ADEME

Monsieur Joël PAUL – CAUE

Monsieur Axel GRAVA – CAUE / RUDG

Madame Sonia JOSEPH – CAUE / RUDG

Madame Périne HUGUET – ATELIER 13 Architecture

Monsieur Emmanuel GENDREY – Atelier ESQIS BE Paysagiste

Les membres du COPIL du département RBD

Tous les partenaires et adhérents de SYNERGÎLE

Toutes les personnes ayant participé à la préparation de ce webinaire

WeBinAirE



Synergîle

Pôle d'innovation de la Guadeloupe



Aménagement paysager dans le cadre bâti :

Quels impacts sur les bâtiments ?



Anne-Laure FRENET/ Anthony BILHAUT
Chargés de mission RBD

annelaure.frenet@synergile.fr
anthony.bilhaut@synergile.fr

Avec nos partenaires :



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

